http://www.snetap-fsu.fr/Communique-Bac-Pro-FNSEA-Jeunes.html



Communiqué Bac Pro : FNSEA, Jeunes Agriculteurs, UNEP.

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétention des notes - Expression des "partenaires et interlocuteursde l'EA". -

Date de mise en ligne : vendredi 19 septembre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/3

Communiqué de presse sur la réforme du baccalauréat professionnel agricole Suppression du BEP : une aberration en agriculture

Le mercredi 24 septembre 2008, la <u>FNSEA</u>, les <u>JA</u> et l'UNEP ont quitté la table des discussions avec le ministère de l'Agriculture, sur la réforme du baccalauréat professionnel.

- Alors que dans l'enseignement agricole, moins de 10% des élèves de <u>CAPA</u> (certificat d'aptitude professionnelle agricole) poursuivent vers un diplôme de niveau IV, cette réforme, portée par le ministère de l'Education Nationale, promeut le cursus <u>CAP</u>-bac pro et condamne à terme, le <u>BEPA</u> (brevet d'études professionnelles agricoles).
- Or, ce diplôme a un intérêt pédagogique pour l'insertion scolaire et la poursuite d'études : 63% des diplômés de BEPA obtiennent un niveau IV. Il a aussi une réelle valeur sur le marché du travail. Ceci n'est pas le cas du CAP agricole, contrairement à d'autres secteurs professionnels
- La profession agricole considère donc que cette réforme n'est pas transposable in extenso à l'enseignement agricole.
- La profession demande qu'un élève puisse, à l'issue de la seconde professionnelle, être orienté soit vers le BEPA, soit vers le bac pro. Après le BEPA, il doit pouvoir s'arrêter là ou poursuivre sa formation en bac pro. Ceci peut se gérer au sein de classes mixtes BEPA/bac pro, dans le cadre de parcours de formation individualisés, de 3 ou 4 ans.
- Alors que le décret du baccalauréat professionnel est en préparation, à travers ses revendications, la profession agricole souhaite que les spécificités de l'enseignement agricole soient reconnues, préservées, voire valorisées : professionnalisation, insertion scolaire, sociale et professionnelle, élévation des niveaux de qualification.
- L'optimisation des moyens est certes nécessaire mais les préoccupations budgétaires ne doivent pas nuire à la qualité de l'enseignement!

F.N.S.E.A. 11, rue de la Baume 75008 PARIS tél : 01.53.83.47.47.

Jeunes Agriculteurs 14, rue La Boétie 75008 PARIS tél: 01.42.65.17.51

U.N.E.P. 10 r St Marc

Copyright © Snetap-FSU Page 2/3

Communiqué Bac Pro : FNSEA, Jeunes Agriculteurs, UNEP.

75002 PARIS

Tél: 01.42.33.90.93

Copyright © Snetap-FSU Page 3/3